



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent de la défense nationale

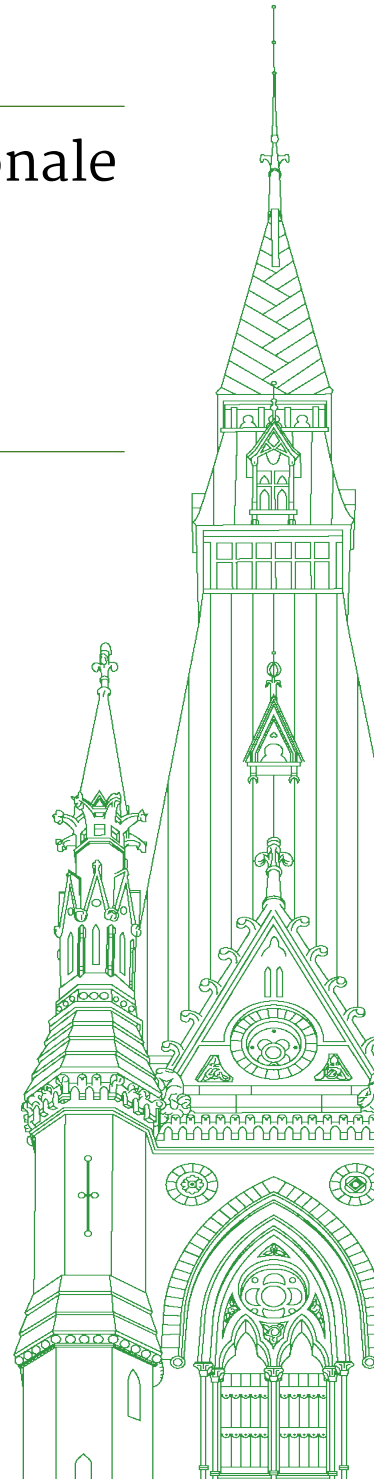
TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 034

PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le mercredi 29 avril 2026

Président : Charles Sousa



Comité permanent de la défense nationale

Le mercredi 29 avril 2026

• (1635)

[Traduction]

Le président (Charles Sousa (Mississauga—Lakeshore, Lib.)): La séance est ouverte.

Bienvenue à la 34^e réunion du Comité permanent de la défense nationale de la Chambre des communes. Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le jeudi 2 octobre 2025, le Comité se réunit pour terminer l'étude initiale des sites contaminés du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes, qui a commencé lors de la session précédente.

La réunion d'aujourd'hui se déroule de façon hybride, conformément au Règlement. Les députés peuvent y participer en personne ou au moyen de l'application Zoom.

Avant de poursuivre, je demanderais aux participants de prendre connaissance des consignes qui se trouvent sur la table. Ces mesures visent à prévenir les problèmes audio et les effets Larsen, ainsi qu'à protéger la santé et la sécurité des interprètes. Veuillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Les participants sur Zoom doivent utiliser la fonction « Lever la main ». Pour l'interprétation, utilisez l'oreillette et sélectionnez le canal linguistique souhaité. Encore une fois, toutes les observations doivent être adressées à la présidence.

Je tiens à souhaiter la bienvenue à nos témoins: Mme Sarah Perreault, mairesse de Shannon, et M. Serge Villandré, directeur général de Terrebonne.

Nous allons commencer par les déclarations liminaires. Je vais céder la parole à madame la mairesse.

[Français]

Sarah Perreault (maïresse, Ville de Shannon): Merci beaucoup, monsieur le président.

Avant de commencer, je veux vous exprimer ma stupéfaction quand j'ai appris que la Ville de Shannon faisait l'objet d'une convocation à propos de la contamination qu'elle subit depuis 20 ans. On en entend parler juste parce qu'il y a un comité de suivi, notamment, mais c'est quand même surprenant. Je me questionne beaucoup sur l'objectif de ce comité, qui souhaite entendre des gens parler des sites contaminés. S'agit-il d'améliorer les communications ou de faire en sorte qu'on puisse accélérer les processus?

Shannon a été contaminée de façon importante par du trichloroéthylène, ou TCE, il y a exactement 26 ans. Je dirais que c'est une des grandes contaminations au Canada. En fait, il y a 26 ans, la Ville a été avisée du fait qu'il y avait une contamination majeure. Cette contamination n'a pas été détectée par le gouvernement fédéral. Du moins, l'avis n'est pas venu du gouvernement fédéral, il est venu du gouvernement provincial. La Direction de santé publique

de la Capitale nationale a analysé l'eau dans plusieurs résidences sur le territoire de Shannon. Je présume qu'à ce moment-là, les gens du gouvernement provincial avaient un doute. Je ne veux pas prêter d'intentions à qui que ce soit dans cette situation, mais l'avis est venu du gouvernement du Québec. Quand c'est arrivé, vous comprendrez que ça a été la stupéfaction et l'horreur, parce que tout le monde avait des puits artésiens. Je peux en témoigner, parce qu'à ce moment-là, j'étais résidente de Shannon. J'ai été députée provinciale quelques années plus tard. C'est donc un dossier que je connais bien. C'est pour ça que je me suis prêtée à l'exercice de vous transmettre un peu d'histoire.

Cette contamination est extrêmement importante. Évidemment, les gens de la ville ont été avisés immédiatement, tout le monde a cessé de boire l'eau, et ainsi de suite. Je vous passe tous les détails. Le gouvernement fédéral s'est mis en branle, en partenariat avec la Direction de santé publique du Québec, pour mettre en place des processus d'atténuation en attendant qu'on soit capable de trouver une solution. La solution a été de mettre en place un réseau d'aqueducs, qui a coûté près de 35 millions de dollars au gouvernement du Canada. Celui-ci a entièrement financé son installation. Il a aussi mis en place un comité de suivi, qui existe encore. Comme par hasard, aujourd'hui, j'ai reçu le rappel de ma convocation pour la réunion de suivi relativement à la contamination par le TCE, qui est prévue pour le 2 juin prochain.

Ce que j'ai envie de vous dire, c'est que tout ça a jeté un froid sur les relations entre le gouvernement fédéral et la Ville de Shannon. Cela a nourri des inquiétudes et brisé des liens qui n'étaient déjà pas très forts. Je vous rappelle qu'à partir de 1914, Shannon, qui n'était pas une ville à l'époque, a été expropriée de parties de son territoire de façon extrêmement importante pour laisser la place à une base pouvant héberger de 60 000 à 70 000 personnes. Aujourd'hui, la ville compte à peine 10 000 habitants.

Tout ça pour vous dire que des choses ont été mises en place après la contamination. Aujourd'hui encore, Shannon est étroitement associée à la contamination. Quand on parle de Shannon, on parle de TCE. C'est encore le réflexe que les gens ont quand ils viennent s'installer chez nous.

Aujourd'hui, 26 ans plus tard, la contamination est toujours présente.

Comme je vous l'ai mentionné tout à l'heure, le comité de suivi existe. Ce grand comité rassemble de 40 à 50 personnes de divers horizons, dont des groupes environnementaux, des représentants de la Défense nationale et du gouvernement du Québec ainsi qu'un regroupement de citoyens. Je vous épargne le nombre de spécialistes qui siègent à ce comité. Les réunions de ce comité sont souvent annulées. Je suis mairesse depuis quatre ans, et j'ai participé à seulement quatre ou cinq réunions, alors qu'il devrait y en avoir deux par année. Il y en aura une le 2 juin prochain. La dernière, qui devait avoir lieu à l'automne, a été annulée.

Tout ça pour dire que, malgré ce grand comité et cette grande recherche, aujourd'hui, il y a encore de la contamination. J'essaie sincèrement de comprendre où on s'en va. Est-ce que c'est possible de décontaminer le sol de Shannon et de la région? Il y a des concentrations importantes de TCE. Je sais que les eaux s'écoulent vers la rivière. Je vous épargne tous les détails. Or, on n'a pas mis en place ce comité et ce suivi aujourd'hui. Est-ce que, 26 ans plus tard, on se donne bonne conscience en continuant nos recherches pour décontaminer la zone? Est-ce que c'est vraiment possible de le faire un jour? Je me pose sincèrement cette question. Je sais que beaucoup d'argent est investi pour ça.

• (1640)

J'ai aussi envie de vous parler de la relation que nous avons avec la Défense nationale. Je profite de la tribune que vous m'offrez pour vous dire qu'aujourd'hui, je ne suis pas préparée comme une organisation de 30 000 ou de 40 000 personnes. Je suis mairesse d'une petite ville de 7 000 habitants. Il n'y a pas beaucoup d'employés.

Donc, je me suis [*difficultés techniques*]. J'ai envie de vous dire que, ce qui est difficile pour des villes comme la nôtre, c'est de travailler avec la Défense nationale. Sa hiérarchie est lourde. Elle n'est pas agile. Aujourd'hui, nous sommes notamment responsables de son réseau d'aqueducs et de son réseau d'égouts. La situation est vraiment extrêmement difficile, même si les intervenants qui sont là, dont le commandant — qui change tous les deux ans —, sont toujours très sympathiques.

Cependant, je vous dirais que c'est quand même des relations difficiles dans ce dossier. De plus, nous avons aussi des problèmes liés aux munitions non explosées sur des terrains adjacents à Shannon, ce qui fait que des terrains où les gens se promenaient il y a 15 ou 20 ans ont été fermés. Aujourd'hui, il s'agit de terrains pour des véhicules hors route, comme des motocross ou des véhicules tout-terrain. Ces terrains se trouvent près des résidences, et nous n'avons aucun contrôle là-dessus. Les gens se plaignent. La Défense nationale a fermé ces terrains, mais elle n'est pas capable d'assurer la fermeture totale, parce que c'est trop compliqué à superviser. Ce sont de grands territoires.

Tout ça pour vous dire qu'aujourd'hui, en 2026, les grosses difficultés que nous vivons avec la Défense nationale ne sont pas des difficultés relationnelles. Ce sont davantage des difficultés liées à la hiérarchie ou à l'agilité quant au travail. Nous avons de gros défis liés à la Défense nationale. Aujourd'hui, elle va construire 1 100 logements, et nous sommes plus ou moins avisés. Nous avons plein de défis à relever.

J'ai mis la table. J'attends vos questions.

Le président: Merci, madame Perreault.

[Traduction]

Je vous remercie de vos observations.

Nous passons maintenant à M. Serge Villandré, qui dispose de cinq minutes.

[Français]

Serge Villandré (directeur général, Ville de Terrebonne): Merci, monsieur le président.

Mesdames et messieurs les membres du Comité, la Ville de Terrebonne vous remercie de lui donner l'occasion de témoigner dans le cadre de votre étude sur les sites contaminés.

Notre intervention porte plus particulièrement sur l'ancien champ de tir d'essai Saint-Maurice, un vaste terrain fédéral situé sur le territoire de la Ville de Terrebonne.

Il couvre une superficie de 6,5 km², ce qui en fait l'un des plus grands terrains non construits de la grande région de Montréal.

Ce terrain a été utilisé par la Défense nationale jusqu'en 1967 pour des essais de munitions et des entraînements. Aucune activité militaire n'y est menée depuis plus de 50 ans, et le site a été déclaré excédentaire par le gouvernement fédéral en 2014.

Malgré cette désaffectation datant de plusieurs décennies, la contamination demeure, et ses effets se font toujours sentir aujourd'hui.

Ce territoire représente un patrimoine naturel exceptionnel. Il est composé en grande partie de milieux humides, de tourbières et de forêts matures. Il abrite près d'une vingtaine d'espèces fauniques et floristiques à statut particulier. Il joue un rôle important comme réservoir de biodiversité et puits de captation du carbone.

La Ville de Terrebonne reconnaît pleinement cette valeur écologique et appuie les démarches visant la protection à long terme du site, éventuellement sous forme d'aire naturelle protégée, avec un accès public contrôlé.

Cependant, il faut être franc, aucune protection durable ni aucun usage collectif sécuritaire ne sont possibles sans une décontamination préalable. Tant que des munitions non explosées demeurent présentes dans le sol, ce territoire reste fermé, dangereux et inutilisable, autant pour la conservation que pour les besoins de la collectivité. Les besoins de la municipalité sont réels et urgents.

Pour la Ville de Terrebonne, les défis sont très concrets. La contamination du site empêche notamment la construction d'écoles nécessaires pour desservir les communautés environnantes qui vivent une forte croissance démographique. Je pense aussi au désenclavement et à l'optimisation d'un parc industriel, qui sont essentiels par rapport au développement économique et à la création d'emploi. La construction d'un tournebride au bout d'une rue, la rue Saint-Roch, est un défi important quant à la mobilité pour les citoyens. Plus largement, il faut une planification cohérente en matière de développement du territoire, dans un contexte de rareté de terrains disponibles pour la construction d'au moins 5 000 logements.

L'intention de Terrebonne consiste à demander au gouvernement fédéral de décontaminer le terrain et de le rendre disponible pour répondre aux besoins des citoyens.

Ces besoins relèvent de responsabilités municipales et provinciales normales, mais ils sont directement freinés par une contamination d'origine fédérale.

Un exemple concret est le projet de l'échangeur Urbanova, qui passe au-dessus de l'autoroute 640. Il illustre parfaitement cette réalité.

Ce projet structurant, réalisé par la Ville de Terrebonne en collaboration avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec, nécessite des travaux sur une portion de l'ancien champ de tir Saint-Maurice.

Toutefois, lors des travaux préparatoires, des munitions non explosées ont été découvertes, malgré une évaluation initiale de la Défense nationale qualifiant le risque de très faible. Cette découverte a rendu obligatoire une décontamination spécialisée, y compris la détection, l'excavation sécuritaire et la neutralisation de ces munitions historiques.

La Ville de Terrebonne a dû attribuer un contrat de 1,7 million de dollars pour assumer une décontamination sécuritaire. Aujourd'hui, le projet de construction de l'échangeur accuse un retard de près de deux ans, en raison de cette découverte.

Conséquemment, ce sont les contribuables de la Ville de Terrebonne qui devront assumer les coûts d'une contamination héritée d'activités militaires fédérales.

Notre message au Comité se veut simple, mais respectueux et ferme. La responsabilité de la décontamination de ces terrains doit être assumée par le gouvernement fédéral. Le gouvernement fédéral doit compenser la Ville de Terrebonne pour les coûts engagés, soit 1,7 million de dollars, afin de permettre la construction d'un échangeur essentiel au développement de la communauté. Les municipalités ainsi que les citoyens ne peuvent pas et ne doivent pas porter seuls le fardeau financier et opérationnel de la décontamination. Une décontamination complète, planifiée et financée par le fédéral est une condition essentielle à toute cession du terrain, à toute protection environnementale réelle et à tout usage public sécuritaire.

En conclusion, le champ de tir Saint-Maurice représente à la fois un héritage du passé, un obstacle bien réel présentement et une occasion majeure pour l'avenir, à condition que les responsabilités soient clairement assumées.

• (1645)

La Ville de Terrebonne souhaite être un partenaire constructif. Toutefois, pour répondre à ses besoins en matière d'habitation et de développement économique, elle a besoin que le gouvernement fédéral joue pleinement son rôle.

Nous vous remercions de votre attention. Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions.

Le président: Merci, monsieur Villandré.

[Traduction]

Nous allons commencer notre première série de questions de six minutes avec vous, monsieur Godin.

[Français]

Joël Godin (Portneuf—Jacques-Cartier, PCC): Merci, monsieur le président.

Monsieur Villandré, je vous remercie de vous être prêt à l'exercice.

Madame Perreault, je vous remercie d'être parmi nous.

Malgré le fait que vous avez été surprise d'être invitée à témoigner devant le Comité, nous allons profiter de l'occasion pour vérifier où en est la relation entre la Défense nationale et la Ville de Shannon. Je sais que c'est une grosse responsabilité pour vous. Je vais donc commencer par aborder la situation concernant la contamination.

Selon ce que je comprends, la contamination a été constatée il y a 26 ans. Il y a eu tout un processus par la suite. J'ai rencontré des comités de citoyens à plusieurs reprises. Ils ont fait des représentations, ils se sont battus et ils ont obtenu la collaboration de la Ville de Shannon. Cependant, je sais qu'il y a eu un jugement et qu'on a élargi le recours collectif. Au-delà de la compensation des citoyens à propos de la contamination, j'aimerais connaître l'état de la situation présentement.

Pourriez-vous nous dire quelle est la situation?

Est-ce qu'on peut dire qu'à Shannon, la contamination de l'eau est terminée et que tous les citoyens qui consomment maintenant de l'eau dans cette ville le font sans risque?

Sarah Perreault: Je vous remercie de votre question.

En fait, je peux vous répondre sous toutes réserves, parce que je ne suis pas une spécialiste.

Pour ceux qui ne connaissent pas la ville, je dirai qu'elle comprend une partie sud et une partie nord. Il y avait des panaches de contaminants dans toute la partie sud de la ville. Ce qu'on sait de la situation, c'est que le panache était notamment situé dans la partie sud et que le réseau d'aqueduc a été essentiellement installé dans cette partie. Une partie du réseau se trouve aussi dans la partie nord.

Pour les autres terrains qui ont encore des puits, ils se trouvent très loin du panache de contaminants.

Aujourd'hui, les gens ne boivent pas d'eau. Les puits ont été scellés, parce que le trichloroéthylène, qui est un métal lourd, a tendance à aller au fond de la nappe phréatique. Il ne doit donc pas s'y retrouver, parce qu'il devient alors volatil.

Actuellement, la réponse est non. Personne ne boit l'eau contaminée de Shannon.

• (1650)

Joël Godin: La situation a donc un impact négatif sur la valeur des terrains, sur le fait de vivre à Shannon et sur vous, comme mairesse et administratrice de la Ville, n'est-ce pas?

Sarah Perreault: En fait, ça n'a plus d'impact sur la valeur des terrains. Cependant, je vous dirais que, encore aujourd'hui, 26 ans plus tard, les gens qui communiquent avec la Ville parlent encore de ça. Ils ont encore une inquiétude concernant le TCE. Cependant, on les rassure.

Donc, aujourd'hui, il n'y a pas d'inquiétude concernant la valeur des terrains. Je dirais même, au contraire, que les terrains se vendent bien ici. Comme vous le savez, c'est une ville magnifique. J'en témoigne aujourd'hui.

Joël Godin: Vous avez entièrement raison, madame Perreault.

Vous reste-t-il beaucoup d'espaces à développer à Shannon?

On sait que vous partagez vos terrains avec la Défense nationale, mais que vous n'avez pas de contrôle sur les terrains qui ont été expropriés.

Pourriez-vous nous parler un peu de la situation en ce qui a trait aux possibilités de développement chez vous?

Pour une ville, l'augmentation des revenus se fait au moyen des taxes foncières, qui sont directement liées à la disponibilité des terrains.

Quelle est la situation, présentement?

Sarah Perreault: Je vous remercie de votre question.

Nous avons encore des terrains à développer, mais je vous dirais que, d'ici 15 ou 20 ans, nous allons finir par être enclavés. En effet, nous sommes vraiment entourés de terrains qui ont été expropriés par la Défense nationale. Je dirais même, parfois trop expropriés. Je pense à la partie qui a été expropriée par la Défense nationale.

Comme je vous l'ai dit tout à l'heure, il est resté comme une cicatrice au cœur de la ville de Shannon.

Nous finirons donc par être enclavés, et nous aurons des problèmes quant au développement.

Joël Godin: Avez-vous des relations avec les gestionnaires de la base militaire afin de discuter de l'acquisition de terrains appartenant à la Défense nationale et qui font l'objet de « délestage »?

Sarah Perreault: Nous avons des discussions avec eux. J'ai un peu effleuré le sujet tout à l'heure.

J'ai entendu tantôt le directeur général de la Ville de Terrebonne parler des défis financiers que pose la décontamination. Nous, dans notre petite ville, ce sont les responsabilités qui nous incombent dans les négociations avec la base militaire qui nous posent des défis sur le plan financier.

Nous avons effectivement des relations avec eux, et elles sont excellentes. Je n'ai pas envie de dire que nos relations sont mauvaises, parce que ce n'est pas le cas. J'ai de bonnes relations avec le commandant.

L'ensemble des villes qui ont des terrains contigus avec ceux de la Défense nationale vivent probablement la même situation que nous. Les intervenants changent tous les deux ans. Notre relation est donc vouée à l'échec. Nous nous rencontrons deux ou trois fois, puis c'est fini. Je passe à de nouveaux intervenants. Chaque fois, il faut recommencer les discussions.

Évidemment, ils utilisent beaucoup de territoire. Il y aura un projet visant à construire 1 100 habitations d'ici les trois prochaines années, ce qui veut dire que la population de Shannon passera de 7 000 à 10 000 habitants.

Joël Godin: C'est imposé.

N'est-ce pas?

Sarah Perreault: Oui, c'est imposé. Je n'ai pas de discussion avec eux. Je suis informée de la situation, mais je n'ai pas mon mot à dire. On ne me demande pas de permis, on construit. Donc, nous n'avons pas tant d'informations que ça, même si je pense que c'est plutôt un problème d'ordre organisationnel qu'un manque de volonté.

Joël Godin: Pouvez-vous nous dire quel est l'impact sur le plan financier? Vous ne pouvez pas exiger de taxes pour les terrains occupés par la Défense nationale.

Y a-t-il des compensations financières? Est-ce qu'elles sont renouvelées, ajustées et indexées?

Sarah Perreault: En fait, pour compenser l'utilisation du territoire par la Défense nationale, pour indemniser la Ville de Shannon, il y a ce qu'on appelle des « paiements tenant lieu de taxes ». Le territoire de la base militaire est réparti dans deux villes. Il y a peut-être une petite partie qui appartient à Québec, mais la grosse partie payante — je le dis comme ça — appartient à Saint-Gabriel-de-Valcartier, qui obtient 50 % de son revenu de taxes de la Défense nationale.

Toutes les bâtisses importantes, comme les quartiers généraux ou les bâtisses industrielles, sont sur le territoire de Saint-Gabriel-de-Valcartier. Chez moi, je ne dirais pas que les habitations tombent en décrépitude, mais elles ne sont pas modernes. Sur le plan de la valeur foncière, je vous dirais qu'il y a plus de 7 à 8 % d'écart entre le territoire de la base et ma ville. Il y a donc un manque à gagner.

J'ajouterais que, compte tenu de tous les dédales dont je vous ai parlé tout à l'heure, j'aurais parfois envie de savoir à qui il faut que je m'adresse pour faire revoir ça, parce que ce n'est pas équitable. La volonté, c'est d'être équitable. Toutefois, dans les faits, ces compensations ne le sont pas.

Joël Godin: J'espère que la Défense nationale écoute vos commentaires et que le ministère communiquera avec vous.

Merci, madame Perreault.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, madame Perreault.

[Traduction]

Monsieur Watchorn, vous avez la parole pour six minutes.

• (1655)

[Français]

Tim Watchorn (Les Pays-d'en-Haut, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie, madame Perreault, d'être avec nous.

Je partage une expérience de vie avec vous, car j'ai été le maire d'une petite municipalité de 5 000 habitants pendant 16 ans, soit la municipalité de Morin-Heights. De plus, je travaille avec un ancien directeur général de la Ville de Shannon, M. Hugo Lépine. Il est très compétent. Il m'a parlé un peu de votre expérience. Donc, j'aimerais vous poser quelques questions là-dessus.

Nous savons que les infrastructures des municipalités coûtent une fortune, et nous cherchons toujours des moyens de nous financer. Quand le règlement a été fait avec le gouvernement fédéral pour construire votre aqueduc, si j'ai bien compris, 85 % des conduites d'aqueduc et des rues de Shannon ont été refaites à neuf.

Est-ce le cas?

Sarah Perreault: C'est possible que ce soit 85 %, mais ça me paraît beaucoup. En fait, il y a une grosse partie des rues qui ont dû être refaites parce que, au moment où nous avons installé le réseau d'aqueduc, il a fallu éventrer les rues existantes, évidemment. Donc, 85 %, ça me paraît beaucoup, mais ce n'est pas loin de ça, d'après moi.

Tim Watchorn: D'accord.

En fin de compte, vous avez quand même des infrastructures relativement neuves grâce à ce règlement dans le secteur urbanisé, j'imagine, de la ville.

Est-ce bien le cas?

Sarah Perreault: Dans le secteur urbanisé de la ville, je vous dirais que, effectivement, les rues ont été refaites. Cependant, nous parlons d'il y a 20 ans, 22 ans. Vous comprenez qu'elles ne sont pas à l'état neuf aujourd'hui. Quand le réseau d'aqueduc a été installé, nous étions contents.

Je ne reproche pas ce qui a été fait. Je pense que tout le monde a été de bonne foi. Je ne veux pas regarder en arrière. Je regarde en avant. C'est ça que j'ai envie de vous dire. J'ai envie de vous dire qu'aujourd'hui, en 2026, nos relations avec la base militaire sont bonnes. Cela dit, mon cri du cœur, c'est que c'est dur, pour un représentant d'une ville de 7 000 habitants, d'arriver à discuter avec celui d'une base militaire. Je suis un instrument du gouvernement provincial. J'ai des discussions avec la base, je dois parler avec le gouvernement provincial, mais je ne suis pas équipée pour le faire. Je suis responsable du réseau d'égout et d'aqueduc de la base et des infrastructures. J'ai de grosses discussions.

Les paiements tenant lieu de taxes ne sont plus à la hauteur de ce qu'ils devraient être, parce que la valeur de la base a diminué. De plus, la façon de les calculer n'est pas efficiente et, surtout, pas équitable. Je ne reproche rien à qui que ce soit. C'est probablement le meilleur moyen qu'on a trouvé, mais aujourd'hui, en 2026, il faut se poser des questions.

Je finirais en vous disant ceci. Il faut que nous nous parlions davantage, parce que la base militaire est installée dans ma ville, où il y aura un projet visant à construire 1 100 logements. Est-ce qu'on a prévu une école? Est-ce qu'on a prévu le fait que les infrastructures routières de la ville vont supporter tout ça? Il y a beaucoup de circulation.

Ce n'est pas négatif, ce que je dis. Au contraire, ce que je dis, c'est que nous allons collaborer. Nous allons être là, mais aidez-nous à vous aider. C'est dans ce sens-là que je parle. Mon cri du cœur, il est là.

Tim Watchorn: Je pense que c'est un excellent message.

Effectivement, c'est souvent très complexe, pour les municipalités, de traiter avec les provinces et le fédéral. Elles n'ont pas l'habitude de traiter avec le fédéral. Vous êtes dans une situation particulière, parce qu'une base a été installée chez vous. Cependant, la majorité des maires n'ont pas le fardeau — ou, peut-être, l'avantage, dans certains cas — d'avoir une base militaire chez eux.

J'aimerais parler des 1 100 habitations qui vont être construites sur la base militaire.

Quels sont les services que la municipalité doit donner pour accommoder ces 1 100 logements de plus qui vont être construits?

Sarah Perreault: En 1999, nous avons signé une entente avec le gouvernement fédéral. La Ville de Shannon a acquis l'infrastructure routière ainsi que le réseau d'aqueduc et d'égout de la Défense nationale. Je vous épargne les détails techniques. La municipalité est devenue responsable de ça. Des fonds ont été transférés. À l'époque, en 1999, ça convenait. Aujourd'hui, on négocie avec l'unité des opérations immobilières pour essayer de revoir l'entente afin qu'elle reflète mieux les défis de la municipalité.

Cela dit, la construction de ces 1 100 logements signifie que, d'ici 5 ans, 1 100 habitations vont s'ajouter dans la ville, parce qu'elles vont être sur mon territoire. Évidemment, c'est la Défense nationale qui les construit, mais elle ne me consulte pas au sujet de

l'endroit où on va les construire. On ne me consulte pas, non plus, au sujet des permis ou des structures. Tout ça lui a été épargné.

Pour ma part, je dis que c'est tant mieux. Je suis prête à voir la municipalité grossir. Je suis prête à prendre cette responsabilité, et je vois ça positivement. Cependant, il faut qu'on se parle. Il faut qu'il y ait des comités.

Actuellement, la circulation est déjà problématique sur la route de la Bravoure. J'ai un accès, mais on a déjà restreint l'accès à la base militaire. Je comprends qu'il y a des impératifs liés à la sécurité, et je suis tout à fait à l'aise avec ça, sauf que, comme chaque personne doit s'identifier, vous pouvez imaginer que la file est longue pour entrer à la base le matin. Ça crée des bouchons. Donc, si on ajoute 1 100 habitations, vous comprenez l'effet que ça va avoir.

Il y a trois écoles, dont deux écoles primaires, une anglophone et une francophone. En 2025, on m'a avisée que l'école francophone allait probablement déborder en 2026. Là, on me dit qu'il y a 1 100 habitations qui s'en viennent. Est-ce que j'ai eu des discussions avec la Défense nationale pour qu'on soit capable de répondre aux besoins de ces enfants? Moi, je ne veux pas sortir des enfants de Shannon pour les envoyer dans une autre école. Comprenez-vous? Ça, c'est un problème.

Je ne suis pas négative, au contraire. Toutefois, est-ce qu'on a prévu tout ça?

• (1700)

Tim Watchorn: La question est excellente.

Chez nous, même sans avoir une base militaire, nous avons aussi vécu le déplacement d'enfants d'une école primaire à une autre. Les communautés se mobilisent contre ça.

Je pense qu'il est important d'avoir des discussions. Votre message va être entendu, madame Perreault. Nous allons nous assurer que les discussions aient lieu.

L'armée recrute de façon importante ces temps-ci. On a même déjà atteint nos cibles, cette année, pour ce qui est du nombre de nouveaux militaires. Il est donc vraiment important, pour Shannon et pour le gouvernement du Canada, que les nouveaux militaires qui vont occuper ces 1 100 nouveaux logements soient bien accueillis chez vous.

Sarah Perreault: Absolument.

Le président: Merci, madame Perreault.

Monsieur Savard-Tremblay, vous avez la parole pour six minutes.

Simon-Pierre Savard-Tremblay (Saint-Hyacinthe—Bagot—Acton, BQ): Merci, monsieur le président.

Monsieur Villandré et madame Perreault, je vous remercie d'être des nôtres. Je vous remercie de vos présentations.

Monsieur Villandré, je voudrais vérifier une chose pour commencer. Il y a plus d'un mois, le 25 mars, nous avons reçu le ministre de la Défense nationale et son équipe, des sous-ministres et des gens de sa garde rapprochée. Ça se passait au début de notre étude. Je leur ai parlé de vous. J'ai dit que la Ville de Terrebonne trouvait ça spécial d'avoir à payer pour ça alors que c'est une erreur du gouvernement fédéral, une négligence fédérale de longue date. C'est un vieux dossier. Ça fait longtemps que j'entends mes collègues du caucus en parler. Des députés de Terrebonne m'en ont aussi parlé. Ça remonte même à M. Boudrias, qui parlait déjà de ça il y a des années.

M. McGuinty n'était pas au courant. Je ne lui reproche rien. Il ne peut pas connaître les détails techniques de tous ces dossiers. Cependant, la sous-ministre, Mme Christiane Fox, a dit que c'était bizarre que vous pensiez ça, à la Ville de Terrebonne, parce qu'il y avait des fonds pour vous. Elle a dit qu'elle allait vous appeler pour vous le dire. C'était il y a plus d'un mois.

Les fonctionnaires du ministère vous ont-ils appelé?

Serge Villandré: Non, nous n'avons eu aucun appel de qui que ce soit au ministère pour nous parler d'une quelconque subvention pour couvrir ces frais, d'autant plus qu'ils ont augmenté. Au départ, l'estimation s'élevait à 600 000 \$. Maintenant, nous sommes rendus à 1,7 million de dollars pour décontaminer le site en raison de la présence des munitions non explosées.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Vous n'avez donc pas eu d'appel de la sous-ministre. Ce n'est pas parce que Terrebonne n'a pas payé son compte de Vidéotron.

N'est-ce pas?

Serge Villandré: Non, nous payons nos comptes à temps.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: D'accord.

Vous aimeriez donc recevoir cet appel. Cet engagement a quand même été pris ici, à micro ouvert, devant les caméras.

Serge Villandré: Oui, d'autant plus que ce n'est pas notre responsabilité. Nous voulons juste assurer le développement de notre territoire. La construction de l'échangeur est un élément fondamental. Il faut procéder à la décontamination. Comme il s'agit d'un territoire fédéral, il serait normal que les coûts soient assumés par le fédéral.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Ça me permet de faire la transition vers ma prochaine question. Il y a quelque chose que je veux comprendre.

Initialement, la Défense nationale estimait les coûts des travaux, qui auront lieu ce printemps, à 600 000 \$. En fin de compte, dans les soumissions réelles, on parle de 3,4 millions de dollars. On n'est pas du tout dans les mêmes eaux. Il a fallu que vous alliez à l'extérieur du Québec pour trouver un entrepreneur qui était prêt à faire les travaux pour 1,7 million de dollars.

Comment peut-on expliquer un tel écart? Quelle méthodologie a-t-on utilisée?

Serge Villandré: Vous avez raison.

Nous ne connaissons absolument rien dans ce domaine. Il ne nous est jamais arrivé de devoir décontaminer un site en raison de la présence de munitions non explosées. Nous nous sommes donc fait accompagner par les experts en approvisionnement de la Défense nationale. Ce sont eux qui nous ont fourni les estimations.

Au départ, effectivement, ça tournait autour de 600 000 \$. Ensuite, nous avons contacté la seule entreprise du Québec spécialisée en la matière. Elle nous a offert de faire le travail, de gré à gré, pour 3,4 millions de dollars, ce que nous avons trouvé beaucoup trop onéreux, compte tenu de l'estimation de 600 000 \$.

Nous avons donc dû lancer un appel d'offres à l'échelle pancanadienne. C'est ainsi qu'une entreprise, en début d'année, nous a offert de faire les travaux pour 1,7 million de dollars, ce qui est quand même quatre ou cinq fois plus que l'estimation préalable.

• (1705)

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Même si c'est moins que 3,4 millions de dollars, on est quand même loin de 600 000 \$. On n'est pas du tout dans les mêmes eaux.

N'est-ce pas?

Serge Villandré: Oui, exactement. Ces coûts sont assumés par la municipalité, selon les conditions actuelles.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Oui, en effet. Il y aura des travaux au printemps.

Y a-t-il d'autres parcelles de terrain, sauf celle en question, où il faudrait retirer des obus?

Serge Villandré: Ce site présente quand même un potentiel de développement. Comme je l'ai mentionné dans mon introduction, on pourrait relier deux parcs industriels et en profiter pour construire le long de cet axe.

Un secteur a déjà été développé pour une station d'Hydro-Québec. On pourrait y construire au moins 5 000 logements. On sait qu'on en a énormément besoin. Ensuite, il faudrait aussi assurer une jonction avec les écoles environnantes et avec les parcs industriels. Tout ça n'occuperait que 3 % de ce grand territoire, qui, à terme, serait une aire protégée.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: En effet, il y a une crise du logement et, souvent, on dézone des terres agricoles. On pourrait aussi bien utiliser un terrain contaminé.

On dit que ce terrain est contaminé, et vous confirmez qu'il s'y trouve des obus. Cependant, pour ce qui est de la présence de contaminants dans le sol, c'est moins clair.

Pouvez-vous préciser cela?

Serge Villandré: Ce n'est pas clair. En vue de la construction de l'échangeur, nous avons testé le sol, mais, comme il s'agit d'une infrastructure routière, les seuils de contamination acceptables ne sont pas les mêmes. On ne fait pas les mêmes recherches qu'on ferait pour une école, une entreprise ou un bâtiment résidentiel, par exemple. Ça prend certainement des études plus poussées.

Nous avons donc fait des études pour évaluer la capacité portante et nous assurer qu'il n'y a pas de contamination dangereuse pour les gens qui passeraient là en véhicule ou en vélo, par exemple.

Cela dit, c'est certain qu'il faudrait pousser ça plus loin, si on veut s'assurer que ce site demeure sécuritaire pour les gens qui le côtoieront.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Il y a donc une incertitude et un effet assez important sur le développement de la ville. Ça, vous pouvez le confirmer.

N'est-ce pas?

Serge Villandré: Oui, absolument.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Le terrain a été cédé en 2015 comme terrain à faible risque. Ce sont les termes qui ont été utilisés.

Sur quels critères techniques s'est-on basé?

Je sais que vous avez dit n'avoir aucune expertise en la matière et que vous n'aviez jamais fait ça, mais comment peut-on dire que c'est un terrain à faible risque, alors qu'il y a des munitions dans le sol?

Sur quoi cela reposait-il, au bout du compte?

Serge Villandré: Je ne sais pas comment on qualifie les sites. Quand nous avons acquis cette parcelle de terrain — nous n'avons pas acheté tout le terrain, mais seulement une infime partie pour construire notre échangeur —, on nous avait affirmé que les risques étaient très faibles. Cependant, je ne connais pas les critères sur lesquels on se fonde pour émettre une telle opinion et choisir une telle orientation.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Cependant, au moment de céder le terrain, la Défense nationale s'est engagée à décontaminer le terrain.

N'est-ce pas?

Serge Villandré: Oui, exactement.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: C'est ce qui avait été dit à l'époque. Le ministère a dit qu'il allait le faire, mais, aujourd'hui, c'est à vous de payer pour ça.

Est-ce exact?

Serge Villandré: Ce que le ministère a dit, c'est que sa responsabilité était de prendre les munitions extirpées du sol et de s'en départir par la suite. Cependant, nous devons les extraire du sol. C'était pour ça que nous avons accordé un contrat de 1,7 million de dollars.

Le président: Merci, monsieur Savard-Tremblay.

[Traduction]

Nous reviendrons à vous.

C'est au tour de M. Anderson.

Scott Anderson (Vernon—Lake Country—Monashee, PCC): Merci beaucoup.

Je crains de devoir parler en anglais. Je ne parle pas du tout français, et la seule solution de rechange est l'espagnol, ce qui risquerait de compliquer les choses pour nous tous ici.

Monsieur Villandré, vous avez indiqué que des munitions se trouvaient dans le sol à cet endroit. On vous a affirmé que le risque est faible dans la zone où elles se trouvent, mais vous êtes quand même tombé sur des munitions. Vous a-t-on donné une idée du moment où ces munitions deviendront inertes dans le sol?

[Français]

Serge Villandré: Non. Nous n'avons eu aucune information concernant la durée de vie de ces munitions ou l'impact que ça peut avoir. Nous n'avons eu aucune information par rapport à ça.

Quand le ministère nous a cédé le terrain en 2014 pour que nous puissions y construire notre échangeur, on ne nous a jamais parlé d'un moment où il n'y aurait plus de danger.

[Traduction]

Scott Anderson: D'accord. Vous a-t-on dit quelle était la taille des munitions et s'il s'agissait de petits ou de grands calibres?

[Français]

Serge Villandré: Ce sont de petites munitions. Celle qui a été trouvée à l'automne était une petite munition. Je n'en connais pas le calibre. Ce n'est pas mon expertise.

Cependant, bien entendu, toute munition non explosée est dangereuse. Ça peut estropier ou blesser quelqu'un. C'est pour ça qu'il n'y a aucun risque à prendre.

• (1710)

[Traduction]

Scott Anderson: Bien sûr. On ne vous a essentiellement donné aucun renseignement technique sur le site.

[Français]

Serge Villandré: Non. Nous n'avons eu aucune information technique.

[Traduction]

Scott Anderson: D'accord. Merci beaucoup.

Je suis désolé. Il y a un léger décalage dans l'interprétation, alors, si j'attends une minute, c'est parce que j'écoute l'interprète.

Madame Perreault, vous avez parlé d'un montant de 35 millions de dollars. J'essaie de comprendre de quoi il s'agit. Je ne sais pas exactement à quoi cette somme est liée.

[Français]

Sarah Perreault: Le montant de 35 millions de dollars, c'est ce qui a été accordé pour couvrir le coût d'installation du réseau d'aqueduc de la municipalité de Shannon. Ça a été fait de 2004 ou 2005 à 2010. Il s'agissait d'une installation progressive.

Au total, c'est 35 millions de dollars qui ont été investis par le gouvernement fédéral pour l'installation de ce réseau.

[Traduction]

Scott Anderson: D'accord. Le gouvernement fédéral a payé pour ce réseau.

[Français]

Sarah Perreault: Absolument.

[Traduction]

Scott Anderson: Les forces armées ont-elles admis qu'elles étaient à l'origine de la contamination? Est-ce que cela a déjà posé problème à un moment donné?

[Français]

Sarah Perreault: Un regroupement de citoyens a intenté une poursuite. Le TCE, c'est cancérigène. Donc, le regroupement de citoyens a poursuivi le gouvernement fédéral pour qu'il y ait une reconnaissance du lien de cause à effet entre le fait d'avoir bu de l'eau contaminée par le TCE et des cas de cancer à Shannon. Toutefois, l'échantillonnage de Shannon était trop petit pour permettre de le démontrer.

Est-ce que la Défense nationale a admis sa culpabilité, dans le sens qu'elle a admis qu'elle avait contaminé l'eau? Selon ce que j'ai compris, oui, elle l'a admis. Je pense que cette contamination n'était pas volontaire. Dans les années 1950, quand on utilisait ces solvants, on ne savait pas à quel point ça pouvait faire du tort. Le fait a été admis.

Toutefois, est-ce que la Défense nationale, en toute conscience, aurait dû aviser les gens plus tôt qu'il y avait eu une contamination? On sait qu'elle le savait depuis plusieurs années au moment où ça a été découvert. Cependant, je ne veux pas entrer dans ces détails, parce que je ne sais pas pourquoi on ne l'a pas dit. Je ne sais pas si c'était de la méconnaissance. Est-ce que c'était un manque de communication? Je n'en ai aucune idée.

Cependant, je sais que la responsabilité du gouvernement fédéral a été admise devant les tribunaux, qui ont responsabilisé le gouvernement fédéral par rapport à cette contamination. Puis, de 2023 à 2025, des compensations financières ont été accordées aux gens qui habitaient là, notamment aux endroits où il y avait des panaches de contaminants. Ces compensations étaient surtout accordées pour les inconvénients causés par la contamination.

Cependant, il n'y a pas eu de reconnaissance, par le gouvernement fédéral, d'un lien entre les maladies ou les cas de cancer et la contamination. De plus, la démonstration scientifique de ce lien n'a pas pu être faite parce que l'échantillonnage était trop petit.

Est-ce que ça répond à votre question?

[Traduction]

Scott Anderson: Oui, absolument. Merci beaucoup.

Je veux clarifier autre chose. Vous avez indiqué que la valeur des propriétés n'a pas baissé. Quoi qu'il en soit, les propriétés ont repris de la valeur. Cela signifie-t-il que les effets sur la nappe phréatique ont disparu? Se sont-ils dissipés d'eux-mêmes au fil du temps, ou faut-il encore procéder à des travaux de décontamination?

[Français]

Sarah Perreault: En fait, la valeur des résidences n'a pas baissé. Cela remonte à 26 ans. Alors, je ne veux pas vous dire quelque chose dont je ne suis pas certaine. Cependant, est-ce qu'il y a eu une diminution des ventes de maisons? Y a-t-il eu moins de gens qui sont venus s'installer à Shannon au début des années 2000? La réponse est probablement oui, parce que les gens avaient peur. La contamination était importante. Sincèrement, il s'agissait de contaminations importantes et dramatiques.

Aujourd'hui, on sait où se trouvent les panaches de contaminants. Étant donné qu'il y a un réseau d'aqueduc aujourd'hui, c'est sécuritaire. Il n'y a pas de contamination directe. Le TCE est un métal lourd qui a tendance à descendre dans la nappe phréatique. Il ne monte pas. Donc, tant qu'on ne touche pas à la nappe phréatique et qu'on n'y ouvre pas des brèches, il n'y a pas de danger.

Il faut toujours être prudent. Là-dessus, je dois admettre que la Défense nationale a mis en place des puits de surveillance. Elle assume quand même une surveillance importante. Elle fait son travail. Ce n'est pas laissé sans surveillance. Donc, aujourd'hui, les gens viennent vivre à Shannon, et ils sont en sécurité à Shannon. Il n'y a pas de problème lié à la contamination.

• (1715)

[Traduction]

Scott Anderson: Merci beaucoup.

[Français]

Le président: Merci, madame Perreault.

[Traduction]

Merci, monsieur Anderson.

Madame Idlout, vous avez la parole pour cinq minutes.

Lori Idlout (Nunavut, Lib.): *Qujannamiik, Iksivautaq.* Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins.

Avant de poser ma question à chacun d'entre vous, je tiens à expliquer un peu le contexte. C'est ma première journée officielle en tant que membre du comité de la défense nationale, et je suis très heureuse de m'y joindre. Je crois comprendre que nous poursuivons une étude qui a commencé plus tôt. Par exemple, dans les documents d'information, j'ai vu que M. Wang a déjà déclaré dans son témoignage devant le Comité qu'il y a également des sites contaminés dans l'Arctique canadien et dans le Nord. Il a déclaré que ces sites ont tendance à être oubliés ou surveillés de façon médiocre.

Pour faire le pont avec votre expérience et tenter d'obtenir des informations utiles de votre part, pourriez-vous nous donner des conseils ou des suggestions? Que pourrait-on améliorer dans les relations entre les municipalités et le gouvernement fédéral afin que les sites dans le Nord, qui sont soit oubliés, soit surveillés de façon médiocre, reçoivent l'attention qu'ils méritent?

Je vais peut-être demander à Mme Perreault de répondre en premier, puis je passerai à M. Villandré.

Merci.

[Français]

Sarah Perreault: C'est une excellente question.

En fait, j'ai de la difficulté à vous répondre parce que la Défense nationale est un ministère qui assure la sécurité canadienne. Il est donc probablement assujéti à des impératifs liés à la sécurité qui vont au-delà des préoccupations des villes comme la mienne. Ça, je le comprends très bien.

Cependant, votre question est pertinente. Je vous dirais que, minimalement, il faut communiquer l'information.

On ne peut pas rester inactif quand on est conscient qu'il y a une contamination. Je ne dis pas que les contaminations sont volontaires, mais, à partir du moment où on sait qu'il y a une contamination, on a une responsabilité sociale. En effet, au-delà du fait que la Défense nationale assume la sécurité canadienne, elle a aussi une responsabilité sociale d'assurer la santé et la sécurité des citoyens qui vivent sur le territoire canadien. Il faut absolument que cela soit pris en compte.

Tout à l'heure, quand j'ai répondu à la question de votre collègue, j'aurais voulu ajouter une chose. Il n'y a pas de danger lié au TCE aujourd'hui, mais il reste que le sol de la ville de Shannon est toujours contaminé par le TCE. Donc, aujourd'hui, on a acquis des connaissances, mais est-ce qu'on découvrira autre chose dans 20 ans? Je ne le sais pas.

C'est toujours inquiétant de savoir qu'on vit sur un territoire contaminé. C'est une inquiétude, ce n'est pas banal. C'est quelque chose d'extrêmement important. Il faut que la Défense nationale soit plus agile pour ce qui est de communiquer et d'être transparente dans ce type de situation. Chaque fois que ce type d'événement se produit, il y a une perte de confiance envers le gouvernement canadien. Ça, c'est grave, parce que ce sont des citoyens canadiens qui sont chez nous.

Il faut donc être transparent, il faut être ouvert, il faut communiquer et, surtout, il faut collaborer. Ce sont les mots clés à retenir.

[Traduction]

Lori Idlout: Merci beaucoup, madame Perreault.

Si vous le souhaitez, vous pouvez utiliser le reste du temps dont je dispose, monsieur Villandré.

[Français]

Serge Villandré: Merci beaucoup.

J'abonde dans le sens de Mme Perreault.

J'ajoute que cette communication est essentielle, parce qu'il y a une responsabilité sociale, économique et environnementale. Comme je le mentionnais dans mon introduction, en travaillant ensemble, on pourrait faire du développement économique grâce à ce site. Étant donné tous les défis qui se posent au Canada, on en a besoin. On pourrait aussi y construire des logements. C'est tout de même un élément important. En effet, il y a un programme pour construire davantage de logements au Canada. Je pense qu'il est possible de travailler en partenariat pour développer ce site.

D'abord, il faudrait bien communiquer pour s'assurer que les responsabilités sont partagées et que, dans le cas de Terrebonne, cette décontamination peut totalement être prise en charge par le gouvernement fédéral.

Ensuite, en communiquant et en travaillant ensemble, on peut développer une partie du site et en assurer la conservation. Comme je l'ai mentionné plus tôt, il y a 7 kilomètres carrés de terrains à décontaminer. Ainsi, ce développement économique sensé et fondé pourrait s'étendre sur à peine 3 % ou 4 % de la totalité du territoire.

Cela dit, ça nécessite d'avoir des communications ouvertes et transparentes avec nos partenaires de la Défense nationale.

• (1720)

Le président: Merci, monsieur Villandré.

[Traduction]

Monsieur Savard-Tremblay, vous avez de nouveau la parole.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Autant on vous a dit au début que le risque était faible, autant la réponse officielle du gouvernement à la pétition parlementaire déposée en 2023 par mon ancienne collègue Mme Sinclair-Desgagné, et qui a réuni 1 500 signatures, est intéressante. La pétition demandait toutes sortes de choses, comme accélérer le processus de décontamination.

Je ne m'attarderai pas plus sur la demande. Je parlerai plutôt de la réponse. Le ministère a affirmé que les estimations préliminaires indiquaient qu'il serait nécessaire d'effectuer d'importants travaux sur le site sur une période d'environ 30 ans, avant que la propriété puisse être considérée comme étant prête à être utilisée en toute sé-

curité. On dit que le risque est faible, mais qu'il faut 30 ans pour que ce soit sécuritaire.

Y a-t-il quelque chose que je ne comprends pas?

Serge Villandré: C'est assurément un vaste territoire. Comme je l'ai mentionné, il couvre sept kilomètres carrés. La décontamination de tout ça représente certainement beaucoup de travail. Je ne connais pas les estimations ou les données qui leur permettent d'affirmer que ça prendra une si longue période.

Si on veut que le site soit sécuritaire pour l'ensemble de la population, le gouvernement fédéral doit assumer une responsabilité. Lui seul a l'information quant à la quantité de contaminants. En tout cas, il a accès aux données qui permettent de dire que ça prendra jusqu'à 30 ans.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Il y a tout de même un certain manque de transparence. Vous-même, vous ne savez pas exactement d'où sort cette information.

N'est-ce pas?

Serge Villandré: Nous n'avons aucun accès aux données. Nous ne sommes pas capables de savoir ce qu'il en retourne. Nous faisons donc confiance aux gens de la Défense nationale, puisque ce sont eux, les experts en la matière. Nous avons confiance dans les informations qu'ils nous donnent.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: En 2023, il y a donc trois ans, la pétition demandait ceci:

2. Accélérer le processus d'évaluation pour déterminer le nombre de munitions non explosées sur le territoire, ainsi que le temps alloué aux travaux de décontamination;
3. S'assurer que le site soit décontaminé aux frais du gouvernement fédéral dans les plus brefs délais.

Il y avait trois points principaux. Aujourd'hui, trois ans plus tard, en est-on toujours là?

Serge Villandré: On en est toujours là.

À notre connaissance, il n'y a pas eu de travaux de décontamination faits par le gouvernement fédéral, ou plutôt la Défense nationale.

Comme je vous l'ai expliqué tantôt, c'est nous qui avons la contrainte d'assurer le suivi de cette décontamination pour une infime partie du site afin de permettre la construction de notre échangeur Urbanova. Bien sûr, nous serions des partenaires. Si nous pouvions avoir une décontamination du site, ça ouvrirait aussi plusieurs possibilités, comme la conservation, mais aussi la possibilité de construire des logements et de faire du développement économique, notamment en ce qui a trait aux entreprises.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Diriez-vous que ce qu'on vous a dit en 2015, c'est-à-dire que la Défense nationale allait s'occuper du retrait des obus, correspond à ce qu'on vous dit aujourd'hui, c'est-à-dire qu'en fin de compte, le ministère ne va pas faire toute l'opération, mais seulement une partie?

Serge Villandré: Je n'étais pas là en 2015. Toutefois, mes prédécesseurs ont mentionné qu'il aurait dû y avoir une décontamination, mais qu'elle n'a pas été faite.

Le président: Merci, monsieur Villandré.

Merci, monsieur Savard-Tremblay.

[Traduction]

Monsieur Kibble, vous avez la parole pour cinq minutes.

[Français]

Jeff Kibble (Cowichan—Malahat—Langford, PCC): Merci, monsieur le président.

Monsieur Villandr , madame Perreault, je vous remercie de vos r ponses.

Malheureusement, je vais vous parler en anglais.

[Traduction]

Je suis vraiment d sol  et attrist  de ce que vos collectivit s ont v cu.

J'ai quelques questions   poser   madame la mairesse.

Vous avez parl  de la construction de 1 100 logements sur la base, ainsi que de terrains de jeux, de parcs et d' coles connexes. La construction aurait-elle lieu sur des terrains contamin s ou des terrains anciennement contamin s, et, dans la n gative, aurait-elle lieu   proximit  de ces terrains?

• (1725)

[Français]

Sarah Perreault: Merci.

Pour ce qui est de savoir si le territoire sur lequel les logements vont  tre construits est contamin , j'ai de la difficult    vous r pondre, parce qu'actuellement, je n'ai pas toutes les informations concernant le lieu o  ils vont  tre construits.

Je sais qu'environ 1 100 logements vont  tre construits et que la tr s grande majorit  — pour ne pas dire la quasi-totalit  — de ces logements vont  tre sur le territoire de Shannon. Il est possible que les terrains soient contamin s dans le sol. Je vous r p te que si cette contamination est souterraine, tant qu'il n'y a pas de br ches dans la nappe phr atique, elle ne pr sente pas de danger. Aujourd'hui, en 2026, c'est l'information que nous avons. Donc, il est possible que les terrains soient contamin s, mais  a ne pr sentera pas de risque pour la s curit .

En toute honn tet , je pense que la D fense nationale est quand m me consciente de l'importance d'offrir un milieu de vie sain aux militaires. Je n'ai pas de doute   cet  gard.

[Traduction]

Jeff Kibble: Puis-je vous demander combien de personnes ont vu leur sant  affect e par cette contamination au fil des ans? Y a-t-il un chiffre approximatif?

[Français]

Sarah Perreault: Je n'ai pas de chiffres exacts   vous donner. Vous me parlez de quelque chose qui dure depuis 26 ans, et je n'ai pas de donn es probantes.

Les histoires des petites villes comme la n tre sont souvent racont es par les gens qui y vivent. Selon un vieux m decin, le Dr Juneau, qui  tait membre du regroupement des citoyens et qui a soign    peu pr s tous les citoyens de Shannon   cette  poque, il y avait plus de cas de cancers, notamment de cancers du cerveau. C'est un lien de cause   effet par rapport au TCE. Il y avait plus de cas de cancer recens s sur un territoire pr cis. Or, le regroupement et les intervenants avaient du mal   retrouver tous les gens ayant v cu sur le territoire de Shannon, parce qu'il s'agissait de militaires. On sait bien que, par d finition, ils sont mut s r guli rement. La population changeait r guli rement. Il y avait donc le noyau solide des r sidents de Shannon, mais aussi tous les militaires qui quit-

taient la ville ou y revenaient. C' tait tr s difficile de recenser ces militaires et de savoir quelle  tait exactement la population.

Au-del  des cas de cancer, il y a eu beaucoup d'inqui tude. Des gens  taient contamin s de fa on exponentielle. Le taux de contamination par le TCE  tait sup rieur   100 fois la limite permise. C' tait extr mement difficile pour ces gens. Dans les zones de contamination, il y avait des r sidences extr mement contamin es. Ces gens ont v cu beaucoup d'inqui tude, mais ils vivent encore aujourd'hui   Shannon. Ils sont toujours assez m fiants, et ils gardent quand m me une exp rience n gative de cette p riode.

J'esp re que  a r pond   votre question.

[Traduction]

Jeff Kibble: Merci beaucoup.

J'ai beaucoup aim  que vous disiez vouloir regarder en avant plut t qu'en arri re. Je pense que c'est tr s positif et r confortant d'entendre une telle chose.

Vous avez parl  d'un examen de certaines choses, ainsi que d'une meilleure communication.

Pourriez-vous nous proposer des mesures positives et concr tes — et c'est l'occasion pour vous de vous adresser au gouvernement par l'entremise du Comit  — que le gouvernement f d ral pourrait mettre en place comme solution?

[Français]

Sarah Perreault: J'estime que,  tant donn  que la base militaire se situe en plein c ur de notre ville, nous devons travailler ensemble et essayer de trouver des solutions ensemble. Ce que je demande   la D fense nationale, c'est de trouver des moyens de nous asseoir ensemble pour que nous mettions en commun nos pr occupations relatives   la population qui est sur mon territoire.

Tout   l'heure, je vous ai parl  des 1 100 logements. C'est un exemple. Nous avons d'autres d fis.

Notre service de s curit  est assur    la fois par la D fense nationale et par des agents de mon territoire. Qui est responsable de quoi? Aujourd'hui encore, en 2026, nous sommes en train d'en discuter. J'ai un sch ma de couverture de risque, mais la D fense nationale n'est pas assujettie   un tel sch ma.

Des exemples comme  a, je pourrais vous en donner une multitude. La D fense nationale n'a pas   demander de permis quand elle construit des choses sur mon territoire, et je ne suis pas inform e des nouvelles constructions.

Si nous voulons travailler ensemble, cr ons des comit s ou trouvons des fa ons de faire pour  tre capables d' changer sur ces sujets. Les probl mes li s   la circulation concernent autant ma ville que le territoire appartenant   la D fense nationale. Nous devons donc travailler ensemble pour faire bouger le gouvernement du Qu bec.

Nous avons besoin d'outils de communication et de mise en commun. Or, la hi rarchie de la D fense nationale est tellement importante que, des fois, j'ai l'impression que ses membres ne se parlent m me pas entre eux. Est-ce que les repr sentants de Construction de D fense Canada parlent   ceux de l'Unit  des op rations immobili res? Des fois, je n'en suis pas certaine.

Trouvons des outils pour communiquer.

• (1730)

Jeff Kibble: D'accord. Merci.

[Traduction]

Le président: Monsieur Kibble, c'est tout pour le moment.

Jeff Kibble: Je dispose de cinq minutes.

Le président: Vous disposiez de cinq minutes et vous en avez déjà utilisé six.

Monsieur Malette, vous disposez de cinq minutes. La parole est à vous.

Chris Malette (Bay of Quinte, Lib.): Merci aux témoins.

[Français]

Je suis désolé, mais je ne parle pas très bien le français.

[Traduction]

Je vais poser mes questions en anglais.

Madame Perreault, je crois comprendre que 1 100 logements seront construits sur la base dans un proche avenir. Avez-vous des suggestions quant à la façon dont les municipalités et le gouvernement fédéral pourraient mieux collaborer à l'avenir dans ce type de situation de contamination? Je crois que ma question fait suite à celle de mon collègue.

[Français]

Sarah Perreault: Je vais un peu répéter ce que j'ai dit tout à l'heure. L'exemple de la contamination est un exemple probant de ce qu'il ne faut pas reproduire. Il ne faut pas que ce qui s'est passé en 2000 arrive à nouveau. Comment peut-on éviter ce genre de situation? Je pense que c'est en travaillant ensemble, chacun selon son champ de compétences.

Je comprends que la Défense nationale a des impératifs liés à la sécurité qui vont au-delà des préoccupations d'une ville comme la mienne, et je respecte pleinement ça. Ce que je dis, c'est qu'à partir du moment où nous avons des préoccupations communes, notamment en ce qui concerne le logement et les 1 100 logements qui seront construits, je crois que nous devons trouver des outils faciles et flexibles pour travailler ensemble. Je pense aussi aux places pour nos enfants dans nos écoles, qu'il s'agisse des enfants des militaires ou de ceux des citoyens de Shannon. Ce sont tous des citoyens d'une même localité. Nous partageons un territoire.

Tout à l'heure, je vous ai dit que le commandant de la base change tous les deux ans. Les commandants sont super gentils, et je collabore bien avec eux, mais ils sont de passage. Je peux donc comprendre qu'ils aient d'autres préoccupations.

La stabilité doit donc passer par d'autres outils de communication, comme des tables de consultation. Je n'ai pas de noms, mais j'ai beaucoup d'idées.

[Traduction]

Chris Malette: Monsieur Villandré, je crois comprendre que 5 000 logements seront construits dans votre collectivité pour loger davantage de militaires. Pouvez-vous me dire à combien s'élèveraient approximativement les recettes fiscales pour 5 000 nouveaux logements?

[Français]

Serge Villandré: Pour chaque tranche de 1 000 logements, la taxe foncière rapporte environ 5 millions de dollars. Donc, c'est à peu près ça, le coût pour la Défense nationale.

Toutefois, il faut considérer le coût des infrastructures nécessaires pour la construction de ces logements. Il faut s'assurer qu'il y a des infrastructures pour apporter de l'eau potable et pour traiter les eaux usées. Ensuite, il faut s'assurer qu'il y a des routes.

Ça aussi, ça représente des investissements majeurs. On parle de plusieurs dizaines de millions de dollars d'investissement de la municipalité. Il faut aussi des promoteurs pour assurer la construction des 5 000 logements sur cette partie du terrain, l'ancien champ de tir Saint-Maurice.

[Traduction]

Chris Malette: Bien sûr, le montant de 1,7 million de dollars pour l'élimination des munitions explosives non explosées figure également dans cette formule.

[Français]

Serge Villandré: Comme je l'ai dit, cette somme que nous devons payer concerne un terrain qui ne nous appartenait pas. Donc, nous considérons que ce n'est pas à nous d'assumer les frais de cette décontamination. Si on doit construire les 5 000 logements, il faut décontaminer cette nouvelle section du terrain.

Je souligne le fait que, dans tout ce que j'ai mentionné, les parties sur lesquelles on peut construire représentent à peu près 3 % du territoire. Si on fait une petite règle de trois pour estimer les efforts requis par la Défense nationale pour décontaminer le site, qui relève de sa responsabilité, on se rend compte que ça prendrait peut-être un an, plutôt que trente, pour décontaminer les sections nécessaires au lotissement.

• (1735)

[Traduction]

Chris Malette: D'accord.

Le président: Nous passons maintenant à Mme Gallant.

Cheryl Gallant (Algonquin—Renfrew—Pembroke, PCC): Merci, monsieur le président.

Par votre entremise, je tiens à demander à la mairesse de Shannon quel montant la municipalité recevrait du gouvernement fédéral en subventions tenant lieu d'impôts pour les 1 100 nouveaux logements qui seront construits sur cette base?

[Français]

Sarah Perreault: Merci de votre question.

Je n'ai peut-être pas été assez claire. La Défense nationale construit sur son territoire, donc c'est à elle d'assumer les coûts liés aux bâtiments qui seront construits.

Actuellement, je n'ai aucune idée de ce que ça va être. Je sais que ça va être des multilogements, mais je n'ai pas d'idée précise quant à l'évaluation de ces bâtiments. Une évaluation sera faite par nos évaluateurs et les évaluateurs de la base militaire concernant la valeur des logements.

Tout à l'heure, je vous ai parlé des paiements tenant lieu de taxes. On va évaluer ça, puis on va appliquer le taux d'imposition de la Ville de Shannon, qui est, je le précise en me jetant une petite fleur au passage, un des plus bas au Québec. Le taux d'imposition est assez bas. Il sera appliqué à ces nouveaux logements. La valeur moyenne des maisons à Shannon est d'environ 460 000 \$. Je ne pense pas que les logements de la base militaire vaudront 460 000 \$. Ils auront une valeur moindre, car on parle d'appartements ou de multilogements.

Est-ce que je réponds bien à votre question?

[Traduction]

Cheryl Gallant: Oui, je connais très bien les logements militaires. Ils n'ont pas la même qualité que ceux construits sur des terrains civils. Vous avez indiqué que la valeur des terrains sur la base pour lesquels vous obtenez des subventions tenant lieu d'impôts du gouvernement fédéral avait diminué.

Est-ce parce qu'on a démolit des bâtiments, ou y a-t-il une autre raison pour expliquer la baisse des paiements que vous recevez du gouvernement fédéral pour accueillir la base militaire dans votre municipalité?

[Français]

Sarah Perreault: D'abord, ce sont des logements assez anciens, qui datent de plusieurs années, donc il faut les comparer aux maisons construites à Shannon, qui ont, comme je vous le disais, une certaine valeur moyenne. Il y a beaucoup de maisons unifamiliales sur notre territoire. C'est une petite ville de villégiature en pleine nature, donc il y a des résidences avec de grands terrains. C'est une perte de valeur, et ça explique une partie de la différence entre les évaluations de ma ville et celles du territoire de la Défense nationale.

De plus, sur mon territoire, il y a les petits magasins militaires du Canex qui, ma foi, ne répondent plus aux standards de qualité des commerces qu'on trouve dans une ville aujourd'hui. Ce sont des meubles commerciaux, mais les bâtiments sont désuets. Ces vieux commerces et ces vieilles bâtisses n'ont pas pris de valeur, alors que la partie de Shannon a pris de la valeur au fil des années. Il y a donc un écart de valeur évalué à environ 8 % par rapport à la partie de la base située sur le territoire de Shannon.

Comme je vous l'ai dit tout à l'heure, le territoire de la base militaire est partagé entre deux villes. Saint-Gabriel-de-Valcartier abrite tous les bâtiments de très grande valeur, soit les bureaux administratifs et le centre de recherche. Quand on calcule les paiements tenant lieu de taxes, on évalue donc ce qui est sur un territoire et ce qui est sur l'autre. Cette formule ne répond plus à la réalité du territoire qui abrite la base militaire de Valcartier.

Je ne sais pas si c'est le même phénomène ailleurs, mais chez nous, ce n'est plus équitable. Ça ne représente plus la situation en 2026.

[Traduction]

Cheryl Gallant: Les familles des militaires en service vivent-elles actuellement sur la base?

[Français]

Sarah Perreault: Oui, ils sont tout près.

Je suis dans mon bureau en ce moment, et, de ma fenêtre, je vois les résidences de la Défense nationale à gauche, et des résidences de la ville de Shannon, à droite.

Nous vivons ensemble. Nous partageons un territoire. Les enfants de la base militaire vont à l'école avec nos enfants de la ville de Shannon. C'est une même et unique communauté, à la différence près que, sur le territoire de la Défense nationale, les militaires cherchent des milieux de vie qui correspondent davantage à la réalité de 2026. Les bâtiments que nous avons à Shannon sont plus désuets. On en a rénové quelques-uns. Ce ne sont pas des bâtiments récents. Ils datent peut-être des années 1950 et 1960, je dirais, sous toutes réserves.

Beaucoup de militaires font le choix d'acheter des maisons sur notre territoire. On l'a dit tout à l'heure, la réalité que vous connaissez bien est que les militaires sont appelés à déménager souvent. Ils vont parfois choisir de vivre sur le territoire de la Défense nationale. Selon moi, le développement des 1 100 nouvelles unités s'explique par des besoins supplémentaires, mais aussi par la nécessité de répondre plus adéquatement aux besoins actuels des militaires.

Nous sommes une même communauté. Nous partageons la même vie. Nous partageons la même bibliothèque. Nos résidents vont faire du sport sur le territoire de la Défense nationale et nous avons le même camp de jour. Nous travaillons ensemble. Nous sommes une même communauté. Je le vois ainsi. Nous faisons partie d'une ville, et nous partageons nos services.

• (1740)

[Traduction]

Cheryl Gallant: Le panache de trichloréthylène est-il surveillé en ce moment?

[Français]

Sarah Perreault: Oui. Comme je vous l'ai dit tout à l'heure, il y a un comité de suivi, une équipe qui y travaille.

J'essaie toujours de me tenir au courant, mais nous avons deux rencontres par année. Il y en aura une au mois de juin.

C'est compliqué. Ce que je comprends, c'est qu'on suit les panaches de contaminants qui se déplacent avec le temps. Ça fait 26 ans qu'ils se déplacent.

Est-ce qu'on a des solutions réalistes et réalisables actuellement? Je n'en suis pas convaincue aujourd'hui, 26 ans plus tard.

Tout à l'heure, j'écoutais parler le directeur général de l'autre ville. Il y a aussi des munitions non explosées sur mon territoire. On a interdit l'accès à de nombreux terrains, mais la décontamination n'est pas simple. C'est un défi majeur.

Y a-t-il un manque de volonté? Je ne veux pas répondre à ça. C'est sûr que si c'était simple, on l'aurait déjà fait. Ce sont des défis majeurs.

[Traduction]

Le président: Merci, madame Perreault.

Bienvenue, monsieur Earle. Vous avez la parole pour cinq minutes.

Philip Earle (Labrador, Lib.): Merci beaucoup.

Merci aux témoins. Mes premières questions s'adressent à la mairesse Perreault.

Vous avez beaucoup parlé du comité qui collabore avec vous, en tant que mairesse. J'aimerais comprendre un peu mieux la structure de ce comité.

Qui y siège? Est-ce que ce sont des membres des Forces armées canadiennes et des représentants de la municipalité, ou des représentants d'autres municipalités avoisinantes?

À vous entendre, il semble que votre municipalité soit une ville-dortoir pour la base.

[Français]

Sarah Perreault: Ce comité est présidé par le commandant de la base. À ce comité siègent des représentants de la base militaire, des représentants de la Ville de Québec, parce qu'une petite partie de la contamination touchait son territoire, la mairesse ou un représentant de la Ville de Shannon, des représentants du regroupement des citoyens et des groupes environnementaux, ainsi que des représentants du Conseil régional de l'environnement, du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, au Québec, et d'Environnement et Changement climatique Canada. C'est diversifié. Il s'agit d'un comité important.

Il y a de la collaboration, mais vous comprenez que nous nous voyons deux fois par année. Ce comité n'est donc pas optimal. Il s'agit d'un bon comité, mais, en ce qui concerne le travail qu'il fait au jour le jour, je ne peux pas répondre à cette question. Je présume qu'ils ont un comité permanent. Je reçois des données, bon an, mal an.

Je vous ai raconté que, l'année dernière, nous avons eu un déversement de mousse, je crois, d'un centre de traitement des eaux de la rivière. Nous l'avons appris parce qu'un citoyen est venu nous demander une clé pour ouvrir une barrière. Quand je vous disais que ce n'est pas efficace et que ce n'est pas agile, c'est un bon exemple. Nous l'avait-on caché? Je ne le crois pas, parce que c'était dans la rivière et que quelqu'un était venu nous demander la clé pour ouvrir la descente à bateau. Cependant, au moment où on me l'a demandée, je n'étais pas au courant qu'il y avait eu un déversement. Je ne savais pas ce qu'il y avait dans la rivière. J'ai alors été obligée de téléphoner à des gens et de faire des recherches pour trouver la réponse. Il est frustrant, pour une ville comme la nôtre, d'être obligée de courir après l'information.

Chaque fois que ça arrive — j'ai envie de le dire avec tout mon cœur —, ça vient ajouter de l'inquiétude. Nous nous demandons s'il y a de la collaboration ou si on nous cache des choses. Chaque fois que les citoyens le constatent, ça revient toujours au même traumatisme. Sommes-nous en sécurité? J'estime que oui, mais, chaque fois, on vient porter atteinte à cette relation et à cette confiance. C'est grave de faire ça.

Il faut éviter ces situations si nous voulons travailler ensemble. Je vous ai dit que ce n'était pas parfait — c'est loin d'être parfait —, mais il faut que la Défense nationale s'améliore quant à ses relations. Je sais que le ministère a beaucoup de défis, mais ces gens vivent dans nos villes, ils sont à côté de chez nous, ils ont des responsabilités sociales et ils doivent les assumer de la même façon qu'ils assument la sécurité du Canada. Ces deux affaires sont aussi importantes l'une que l'autre.

• (1745)

[Traduction]

Philip Earle: Je vous remercie sincèrement de votre réponse. Vous avez fourni un très bon contexte.

Au début de votre témoignage, vous avez indiqué que la population de votre municipalité avait diminué. Si je ne me trompe pas, en faisant un calcul rapide, il y aurait jusqu'à 3 000 personnes de

moins dans la municipalité aujourd'hui qu'il y a quelques années à peine. Cette diminution est-elle directement liée à la baisse d'activité au sein de l'escadron, ou y a-t-il un autre facteur qui entraîne le déclin de la population dont vous avez parlé?

[Français]

Sarah Perreault: Je ne sais pas ce que vous avez compris, mais, si c'est ce que vous avez compris, ce n'est pas du tout ce que j'ai dit.

Au contraire, la population de la ville de Shannon a explosé. Elle n'a pas explosé. Ce n'est pas vrai. Toutefois, elle grandit de façon constante. Chaque année, il y a de nouveaux arrivants, et la base y contribue. La ville compte maintenant 7 000 habitants.

Quand nous avons acquis une partie de la base militaire, ça a fait augmenter la population de la ville. Nous pensons qu'à peu près 1 500 personnes habitent sur la base. Il s'agit du chiffre que nous sommes capables d'avancer parce que nous n'avons pas toutes les données. Actuellement, il y a 7 050 personnes dans la ville de Shannon, et il y aurait à peu près 1 500 personnes sur la base, selon notre évaluation. Notre population n'a pas diminué. Elle a grandi. Notre ville est en expansion.

Je me suis peut-être mal exprimée. Je vous présente mes excuses.

[Traduction]

Philip Earle: Il est fort probable que j'aie mal compris, alors je m'en excuse.

À mon avis, c'est une bonne nouvelle, car je craignais que la population diminue parce que les gens redoutaient la contamination, ainsi que les cancérogènes et les cancers connexes. C'est une bonne nouvelle que la population augmente.

Ma prochaine question s'adresse au maire de Terrebonne. J'ai beaucoup aimé votre exposé et la façon dont vous l'avez résumé en disant que le site représente à la fois un héritage du passé, un obstacle au présent, et une occasion pour l'avenir.

Pour la minute qu'il me reste, pourriez-vous nous donner, à moi et au Comité, un peu plus d'information sur les obstacles au présent? Je sais que nous avons parlé des munitions. Dans votre témoignage connexe, je crois que vous avez parlé brièvement des travaux de décontamination, des retards qui s'y rattachent, de leur caractère plus rentable, ainsi que du fait qu'ils sont réalisés par une entreprise étrangère. Pouvez-vous nous en dire davantage à ce sujet, s'il vous plaît?

[Français]

Serge Villandré: Je vous remercie de votre question.

Depuis une dizaine d'années, nous planifions la construction d'un échangeur pour relier les communautés. Quand nous avons lancé un appel d'offres, puis que nous avons procédé aux premiers travaux, soit la coupe d'arbres, nous avons trouvé une munition non explosée. Nous avons alors dû mettre un frein à tous les travaux. Comme c'est un domaine que nous ne connaissons pas, dans lequel nous n'avons aucune expertise, nous avons travaillé avec la Défense nationale pour trouver des solutions. C'est comme ça que nous sommes arrivés à faire un appel d'offres. Nous nous sommes basés sur des informations que le ministère nous a transmises et sur des discussions tenues avec ses représentants.

Il faut dire que, si cet échangeur n'est pas construit, ça va empêcher non seulement la construction de 5 000 logements sur les terres contaminées par des munitions non explosées appartenant au fédéral, mais aussi le développement de tout un secteur qui permettra la construction de 20 000 logements au sud de l'autoroute. Je n'en ai pas parlé tantôt, parce que ce secteur n'est pas situé sur les terres fédérales à proprement parler. Cet échangeur est donc essentiel quant au développement économique et immobilier de Terrebonne. Pour nous, il est fondamental que ce travail se fasse.

À cause de la découverte de la munition non explosée, nous accusons deux ans de retard sur les travaux qui permettront d'unir les communautés, si je peux m'exprimer ainsi pour que vous puissiez bien comprendre la situation.

Comme je l'ai mentionné tantôt, le fait d'avoir à détecter et à élever ces munitions non explosées ne relève pas de la responsabilité municipale. Cette responsabilité incombe à la Défense nationale, donc au gouvernement fédéral. C'est pour vous dire ça que nous sommes ici aujourd'hui.

J'espère que ça répond bien à la question.

• (1750)

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Villandré.

Monsieur Earle, félicitations pour vos sept minutes.

La parole est à vous, monsieur Savard-Tremblay. Je vais également vous donner un peu plus de temps.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Merci, monsieur le président. C'est bien gentil. Je n'aurai peut-être pas besoin de plus de temps de parole parce que, pour ma part, j'ai eu l'information que je voulais obtenir.

Mme Perreault a dit qu'elle avait plein d'idées. Justement, il y aura un rapport à la fin de cette étude.

Madame Perreault, si vous avez des recommandations à nous faire, c'est le temps de nous les dire. Par la suite, nous pourrions débattre et voter. Nous sommes là pour vous écouter.

Sarah Perreault: Je vous remercie de cette question pertinente.

Tout à l'heure, j'ai nommé des unités. Sincèrement, pour le commun des mortels, à moins d'avoir été militaire, c'est impossible de se retrouver dans la hiérarchie de la Défense nationale.

Je pense qu'une initiative doit venir de la Défense nationale pour arriver à travailler en comité, et ce, de façon agile. Je pense à une situation comme celle liée au projet de construction de 1 100 logements, mais ça pourrait être n'importe quoi d'autre, comme un projet de décontamination.

Actuellement, les défis liés au transport touchent le gouvernement du Québec. Je peux insister auprès du gouvernement du Québec. La Défense nationale, de son côté, peut aussi le faire. Pourquoi ne pourrions-nous pas travailler ensemble?

Assoyons-nous ensemble pour parler des problèmes. Je pense au centre de services scolaire. Certaines écoles, dans ma municipalité, vont peut-être déborder en 2026. C'est sûr que les citoyens ne veulent pas envoyer leurs enfants plus loin. Je suis en périphérie de la ville de Québec. L'école la plus proche est à 15, 20 ou 25 kilomètres. Travaillons ensemble pour sensibiliser le centre de services

scolaire au fait que nous avons besoin d'une école primaire. Il faut le faire rapidement.

La Défense nationale a aussi un certain pouvoir. Prenons l'exemple de l'élargissement de la route de la Bravoure. La Défense nationale y possède des terrains. Si nous ne travaillons pas ensemble, nous allons y arriver plus difficilement et, d'après moi, il y aura des effets collatéraux. Il faut que nous travaillions ensemble.

C'est ça que j'ai envie de dire. Je ne sais pas quelle forme ça va prendre, mais j'ai des idées. Ça peut s'appeler n'importe comment. Je suis prête, et je suis ouverte aux suggestions.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: C'est merveilleux. Si vous voulez ajouter quelque chose, c'est le temps, justement.

Sarah Perreault: Actuellement, je vis des problèmes concernant les compensations tenant lieu de taxes. Comme je vous l'ai expliqué, je me demande à qui je dois m'adresser, à quelle porte je dois frapper, comment je dois faire ça. Le commandant me dit qu'il faut que je parle au sous-ministre de la Défense nationale. Je suis mairesse d'une ville de 7 000 habitants. Vous comprendrez que je n'ai pas d'avocat. Comme nous sommes peu nombreux, nous travaillons fort, et nous sommes agiles. Je peux vous dire que ma directrice générale travaille fort.

Je dis tout ça pour vous expliquer que ce n'est pas facile. Je suis en train de chercher des façons d'y arriver.

J'ai des contacts sur la base militaire. Il y a une personne qui agit comme une espèce de pivot. Elle peut me renseigner sur un certain nombre de choses, mais ça ne réunit pas les gens dont j'ai besoin. Cette personne prend mes requêtes et les distribue aux personnes concernées.

Il faut qu'on se parle, ne serait-ce que pour informer les citoyens. La Défense nationale a fermé la base militaire pour des raisons de sécurité. Les citoyens doivent le savoir, parce qu'ils traversent la base militaire pour aller dans des communautés voisines. Il y a des jeunes qui traversent la base militaire pour aller travailler au Village Vacances Valcartier. En vélo, l'été, il faut qu'ils traversent la base. Je ne veux pas qu'ils prennent la route et qu'ils se promènent à vélo. Il y a des problèmes en matière de sécurité.

Il ne s'agit pas de détails. Ce sont des choses importantes, et ça prend une voix pour transmettre ces questions de sécurité et de flexibilité.

Moi, je suis cannibalisée par la base militaire. Parce qu'il y a des commerces sur la base, je ne développe pas le secteur commercial sur mon territoire. Il y a 30 ans, c'était adéquat parce qu'il n'y avait rien. Aujourd'hui, Shannon est une ville. J'ai du mal à développer sur le plan économique, parce qu'il y a une petite épicerie sur la base et une petite pharmacie dans un édifice qui ne répond plus aux critères de qualité de 2026. J'ai envie de leur dire de ne pas développer ça là et de ne pas me faire concurrence.

Tous ces éléments dont je vous parle, c'est la réalité de ma ville, et j'ai besoin que quelqu'un écoute ce que j'ai à dire.

Le président: Merci, madame Perreault.

Sarah Perreault: Merci à vous.

Le président: Monsieur Godin, vous avez la parole.

Joël Godin: Merci, monsieur le président.

Madame Perreault, je vais dire l'expression qu'on utilise souvent quand on parle des municipalités au Québec, on dit que c'est une bi-bitte provinciale.

C'est une création du gouvernement du Québec et, particulièrement au Québec, les instances gouvernementales fédérales doivent passer, notamment, par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, ou MAMH, ou le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ou MAMOT, selon l'acronyme du moment. Vous avez travaillé au gouvernement provincial, alors vous connaissez les sigles et les acronymes.

Que faites-vous pour essayer d'améliorer les choses avec le ministère?

Je comprends votre problème. Vous êtes mairesse d'une ville de 7 000 habitants. Vous voulez améliorer la qualité de vie de ces gens-là. Vous voulez faire grandir et prospérer votre municipalité. Toutefois, vous avez un contribuable qui ne contribue pas nécessairement à la hauteur de ce que ça vaut et qui est un peu maître chez vous.

Comment, pourriez-vous réussir à améliorer les relations avec l'aide du gouvernement du Québec? Est-ce peut-être en créant un comité tripartite?

Comment pouvons-nous faciliter la gestion d'une ville?

Votre municipalité est fonctionnelle. Vous êtes la personne qui la fait fonctionner, mais vous êtes contrainte par le gouvernement du Québec et par la Défense nationale. Vous avez la responsabilité des écoles, vous avez la responsabilité de la sécurité publique, mais vous n'êtes pas maître chez vous.

Comment pouvons-nous formuler des recommandations pour faire en sorte que le gouvernement fédéral trouve des solutions?

Comme vous l'avez dit tout à l'heure, vous ne savez pas ce qui se passe ailleurs. Moi non plus, mais je sais ce qui se passe à la base militaire de Valcartier. A Saint-Gabriel et dans votre municipalité, la ville de Shannon, ce sont des situations assez particulières.

Comment pourrions-nous faire en sorte de faciliter la cohabitation entre la Défense nationale, notamment, et les villes au Québec, mais aussi partout au Canada?

Il faut avoir une vision globale. Il est probable que la hiérarchisation et la lourdeur administrative de la Défense nationale font que c'est vous qui écoutez, au bout du compte. Il y a un gaspillage d'énergie. Il y a un gaspillage d'argent, et on ajoute encore une couche au Québec, parce que vous ne pouvez pas parler directement aux instances fédérales.

Comme vous l'avez dit tout à l'heure, aidez-nous à vous aider.

Comment pouvons-nous vous aider à faire en sorte que ce soit plus viable, que la municipalité de Shannon puisse aller encore plus loin, pour qu'elle devienne une ville attrayante, une ville pittoresque, un lieu de villégiature?

D'ailleurs, je suis heureux de la représenter comme député fédéral de Portneuf—Jacques-Cartier. Votre municipalité est l'une des 26 municipalités que je représente. Votre municipalité est celle qui a effectivement le plus bas taux de taxes. C'est donc une fierté, mais je voudrais être encore plus fier. Je voudrais que nous travaillions ensemble, madame Perreault.

Pourriez-vous nous aiguiller un peu à cet égard?

• (1755)

Sarah Perreault: Je vous dirais que je suis une créature du gouvernement provincial. Je vais le dire comme je le pense. Parfois, j'ai le sentiment que le gouvernement provincial n'est pas plus habilité que moi pour ce qui est de négocier ce genre de situation.

Je vais juste vous donner un exemple.

Je suis aux prises avec un problème lié à la sécurité. Nous en avons déjà discuté ensemble. Comme je l'ai dit tout à l'heure, je suis assujettie à un schéma de couverture de risques. Sur mon territoire, la Défense nationale a un service de sécurité publique. Les résidences de la Défense nationale sont sur mon territoire. Qui en assume la sécurité?

Actuellement, ce territoire n'est pas dans mon schéma de couverture de risques, mais j'ai certaines responsabilités. Je n'assume pas, par exemple, le rôle de premier répondant, mais je vais assurer la sécurité dans les rues. Ça, c'est un problème majeur.

Au-delà des problèmes, il y a aussi des défis — je veux le dire correctement — pour les gens qui travaillent. Le pompier veut éteindre un feu. Si je dis au pompier sur la base militaire qu'il ne peut pas intervenir sur son territoire parce que c'est chez nous, il est frustré. C'est un pompier. Il veut être actif. C'est la même chose pour les pompiers dans ma ville. Quand j'arrive pour négocier, on essaie, mais il faut attendre de recevoir des avis juridiques.

Je m'écarte un peu du sujet, mais c'est ma réalité. Si on me dit: « Madame Perreault, vous n'êtes pas responsable de la sécurité », ils vont l'assumer.

Est-ce que je suis obligée de vérifier si les critères en matière de sécurité publique de la Défense nationale sont les mêmes que les critères que m'impose la Sécurité publique?

En fait, je suis un peu prise en étau. Si je suis obligée d'avoir quatre pompiers en caserne ou huit pompiers pour une intervention, est-ce que la Défense nationale a les mêmes obligations?

Est-ce que tout ça relève de ma responsabilité?

Je suis en train de poser des questions, mais je n'ai pas de réponse. La Défense nationale a des avocats. C'est une organisation pas mal plus importante que la mienne. J'ai demandé des avis juridiques. J'ai demandé sur quoi je dois me reposer. Ensuite, je dois aller cogner à la porte du gouvernement provincial pour demander un décret, une entente signée, qui est légale. Si je veux une entente qui est légale, je dois la faire entériner par le gouvernement du Québec, parce que je ne peux pas avoir d'entente directe avec le gouvernement. Ça, c'est compliqué aussi.

Comme je vous l'ai dit, moi, je suis une civile.

Le président: Merci, madame Perreault.

[Traduction]

Je tiens à vous remercier pour votre énergie, votre enthousiasme et votre engagement. Je pense que nous reconnaissons tous vos préoccupations, ainsi que celles de Terrebonne.

Je vais donner la dernière question à Mme Romanado, si vous voulez conclure.

[Français]

Sherry Romanado: Étant donné que je n'ai pas beaucoup de temps, je veux juste mentionner à madame Perreault que, quand mon fils était affecté à Valcartier, il restait à Shannon. Donc, je connais très bien votre ville. En tant que secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, je peux vous dire que ça me fait plaisir de travailler avec votre député, M. Joël Godin. Je peux donc le tenir au courant de ce qui se passe et travailler avec lui pour obtenir des réponses pour vous.

Monsieur Villandré, j'ai aussi déjà parlé à la députée qui vous représente concernant les défis qui se posent à Terrebonne. Je les comprends très bien. Elle a été mise au courant de la situation cette semaine, et elle a maintenant plus d'information. Nous aurons donc plus de réponses prochainement.

Merci.

• (1800)

[Traduction]

Le président: Je remercie les témoins de leur présence aujourd'hui. Je vous remercie de vos observations.

Je vais suspendre la séance dans quelques minutes, mais avant, je dois demander aux membres du Comité si les stagiaires du Programme de stage parlementaire peuvent rester pour la partie à huis clos de la séance, qui est sur le point de commencer.

Des députés: D'accord.

Le président: D'accord. La séance est suspendue.

Je remercie encore une fois les témoins.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>